

Bénin/Législatives à venir

Un ex-président demande l'arrêt du processus électoral en cours

AFP
Cotonou/Bénin

"Il ne saurait y avoir d'élections législatives (...) sans l'opposition", juge Boni Yayi, qui "en appelle au sens élevé de l'Etat et de responsabilité" de son successeur Patrice Talon.

L'EX-PRESIDENT béninois Boni Yayi a demandé hier à "arrêter le processus électoral en cours" au Bénin où les électeurs se préparent à élire leurs députés le 28 avril lors d'un scrutin controversé où l'opposition ne peut pas présenter de listes. "J'en appelle au sens élevé de l'Etat et de responsabilité du président de la République monsieur Patrice Talon", a déclaré Thomas Boni Yayi, lors d'une conférence de presse. "Je l'invite à prendre toute la mesure

de la gravité de la présente situation (...) et à arrêter le processus électoral en cours". L'ancien chef de l'Etat, au pouvoir entre 2006 et 2016, ne s'était pas exprimé publiquement depuis trois ans, date d'arrivée du président Talon à la tête du pays d'Afrique de l'Ouest. "Il ne saurait y avoir d'élections législatives (...) sans l'opposition", a-t-il martelé, demandant aux Béninois de s'unir dans un "sursaut patriotique" et de demander "un Parlement inclusif pour garantir la stabilité et la paix". Le Bénin est réputé pour être un modèle de démocratie en Afrique depuis la fin des décennies communistes en 1991, mais pour la première fois les partis d'opposition ne participent pas aux législatives du 28 avril. Sur les sept partis poli-

tiques engagés dans la course aux législatives, seuls deux partis apparentés au pouvoir en place ont été autorisés par la Commission électorale à présenter leurs listes. Selon la Commission, les partis de l'opposition ne répondaient pas aux exigences du nouveau code électoral voté en septembre dernier. Les autorités ont interdit le dernier mouvement de protestation lancé à l'appel de l'opposition début avril et les manifestants ont été dispersés par les forces de l'ordre avant de pouvoir défilier. Le président Patrice Talon a appelé au calme, dans une émission télévisée diffusée début avril, déclarant que "la vie ne s'arrête pas" à une élection mais l'opposition craint qu'il ne profite d'un Parlement totalement acquis à sa cause pour faire passer des réformes



L'ancien président Boni Yayi : "Il ne saurait y avoir d'élections législatives sans l'opposition."

constitutionnelles. Il y a cinq ans, pour le même scrutin, vingt listes avaient été présentées aux électeurs pour choisir les 83 députés du Parlement.

Afrique du Sud/Justice

Feu vert à un procès des tueurs d'un ex-dignitaire rwandais

AFP
Johannesburg/Afrique du Sud

L'ancien patron des services secrets rwandais avait été assassiné en 2013 à Johannesburg. Une telle action en justice serait embarrassante pour le régime du président Paul Kagame.

UN juge sud-africain a renvoyé hier au parquet national le dossier de l'assassinat en 2013 de l'ex-chef des services secrets rwandais à fins de poursuites, ouvrant ainsi la voie à un procès embarrassant pour le régime du

président Paul Kagame. Patrick Karegeya, 53 ans, avait été retrouvé étranglé le 1er janvier 2014 dans un hôtel de luxe de Johannesburg. Cet ex-proche de M. Kagame avait fui son pays en 2007 après être entré en dissidence. Le parquet sud-africain n'a jusque-là jamais engagé de poursuite dans ce dossier mais, sur requête de la famille de la victime, la justice a décidé de le rouvrir. Lors d'une audience hier, un juge a produit le témoignage du policier en charge de l'enquête il y a cinq ans, le lieutenant-colonel Kwena Motlhambe, qui a confirmé que les tueurs présumés de M. Ka-

reyega avaient été identifiés. "Nos investigations ont révélé que les suspects identifiés avaient quitté immédiatement la République d'Afrique du Sud après avoir commis le crime", a-t-il ajouté, précisant qu'ils étaient "directement liés au gouvernement rwandais". L'officier indique également que ce lien a été confirmé au Parlement sud-africain et avait provoqué en 2014 "des tensions entre l'Afrique du Sud et le Rwanda", marquées alors par l'expulsion de leurs ambassadeurs respectifs. "Faute de traité d'extradition (entre les deux pays),

nos tentatives de localiser les suspects se sont avérées impossibles", ajoute-t-il. Selon d'autres documents révélés lors d'une précédente audience en janvier, le parquet sud-africain avait lui aussi établi des "liens étroits" entre ces suspects et le régime Kagame. En conséquence, le juge Mashiyane Mathopa a conclu jeudi que les tueurs présumés étaient "connus" et transmis le dossier au parquet, afin qu'il se prononce sur l'opportunité de les poursuivre. "Si le parquet (...) ne lance pas de poursuites dans ce dossier, cela signifierait que l'Afrique du Sud est devenue

un refuge pour assassins", a réagi l'un des avocats de la famille Karegeya, Gerrie Nel, "nous espérons qu'il va obéir à son devoir légal". Kigali a toujours démenti toute implication dans cet assassinat. Patrick Karegeya figure parmi les personnalités les plus connues du régime rwandais qui ont été visées par des attaques. De "nombreux" autres anciens proches de Paul Kagame "ont été la cible d'attentats et de menaces au cours de ces dernières années, bien que le gouvernement nie systématiquement être impliqué", constate Human Rights Watch (HRW).

A travers le monde

• Pakistan/Politique. Démission du ministre des Finances avant un prêt du FMI



Le ministre pakistanais des Finances Asad Umar, l'un des poids lourds du gouvernement d'Imran Khan, a annoncé hier sa démission, alors que le pays discute depuis des mois d'un prêt avec le Fonds monétaire international (FMI).

• Portugal-Allemagne/Accident. Deuil après le drame de Madère

Le Portugal et l'Allemagne étaient sous le choc hier après un spectaculaire accident de car qui a tué la veille près d'une trentaine de touristes allemands sur l'île de Madère alors qu'ils quittaient leur hôtel pour aller dîner au restaurant.

• Syrie/Conflit. 10 civils tués dans la province d'Idleb

Dix civils, dont trois enfants, ont été tués hier par des tirs de roquettes du régime visant un hameau et un camp de déplacés dans la province d'Idleb (nord-ouest), le dernier grand bastion jihadiste et rebelle en Syrie, a indiqué une ONG.

Etats-Unis/Politique

Trump se réjouit du rapport Mueller, dénonce une "arnaque"

AFP
Washington/Etats-Unis

LE président américain Donald Trump s'est réjoui hier des conclusions de l'enquête russe, qui a confirmé l'absence d'entente entre son équipe de campagne électorale et Moscou, mais ne le blanchit pas des soupçons d'entrave à la justice. "C'est un bon jour pour moi", a lancé Donald Trump à la Maison Blanche au moment de la publication de ce rapport de plus de 400 pages après 22 mois d'enquête qui ont em-

poisonné ses deux premières années de mandat. "Il ne faudra jamais que cela arrive à un autre président, cette arnaque", a-t-il ajouté à propos d'une enquête qu'il qualifie de "chasse aux sorcières". Plus tôt, Donald Trump avait exulté sur Twitter en faisant une référence à la célèbre série "Game of Thrones". "Pas de collusion, pas d'obstruction. Pour les rageux et les démocrates de la gauche radicale, c'est Game Over", était-il écrit sur une affiche de la série, où on le voit de dos sur fond d'un épais brouillard.

Le rapport final du procureur spécial Robert Mueller, chargé d'enquêter sur les soupçons de collusion entre Moscou et l'équipe de campagne de Donald Trump en 2016, a été publié jeudi par le ministère américain de la Justice. Le document de plus de 400 pages est expurgé de ses données confidentielles. Robert Mueller établit l'absence d'entente entre l'équipe de campagne électorale de Donald Trump et Moscou mais conclut ne pas être "en mesure" d'exonérer le président américain des soupçons d'entrave à la justice



Le président Donald Trump peut exulter. Le rapport Mueller discolpe son équipe de campagne de toute entente avec la Russie.